

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020/2021 : 1,4 Md € (+17,6%)

Trigano a réalisé au deuxième trimestre 2020/2021 un chiffre d'affaires de 648,2 M€, en croissance de 6,3% à périmètre et taux de change constants :

en millions d'euros <i>(chiffres non audités)</i>					Variation 2020/2021			
		Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation courante	dont effet périmètre*	dont effet taux de change **	Variation à périmètre* et taux de change ** constants
Véhicules de loisirs	T1 (sept-nov)	668,6	518,7	535,6	+28,9%	+2,0%	-0,5%	+27,4%
	T2 (déc-fév)	604,1	563,8	519,1	+7,1%	+1,8%	-0,6%	+6,0%
	1^{er} semestre	1 272,7	1 082,5	1 054,7	+17,6%	+1,9%	-0,5%	+16,2%
Equipement des loisirs	T1 (sept-nov)	51,9	41,0	42,2	+26,6%	+0,0%	-1,5%	+28,0%
	T2 (déc-fév)	44,1	39,9	40,0	+10,5%	+0,0%	-1,0%	+11,5%
	1^{er} semestre	96,0	80,9	82,2	+18,7%	+0,0%	-1,2%	+19,9%
Total 2 ^{ème} trimestre		648,2	603,7	559,1	+7,4%	+1,6%	-0,6%	+6,3%
Total 1^{er} semestre		1 368,7	1 163,4	1 136,9	+17,6%	+1,8%	-0,6%	+16,5%

Véhicules de loisirs

Dans un contexte de forte demande pour les **camping-cars** en Europe, les ventes de Trigano ont progressé de 8,4% au deuxième trimestre. La croissance a été freinée d'une part, par la fermeture en janvier et février 2021 des points de vente de l'enseigne Marquis au Royaume Uni suite à la décision de reconfinement national prise par le gouvernement britannique, et d'autre part, par les conséquences sur la production de la cyberattaque subie début février ayant entraîné la perte d'environ 700 véhicules. Affectées par les mêmes phénomènes, les ventes de **caravanes** ont tout de même progressé de 3,6%. Seule l'activité **résidences mobiles** (-48,5%) est restée marquée par un début d'exercice difficile : les clients, fortement pénalisés par une saison estivale compliquée, ayant réduit leurs investissements.

Les ventes d'**accessoires pour véhicules de loisirs** sont restées sur une bonne dynamique et progressent de 49,2% (+13,1% à périmètre constant) malgré le recul des ventes de terrasses pour résidences mobiles.

Equipement des loisirs

L'activité **remorques** (+17,4%) a continué à bénéficier de la progression des marchés dans tous les pays européens liée à l'intérêt croissant pour les activités de bricolage et de jardinage des populations ayant subi différents confinements. Les activités **matériel de camping** (-23,5%) et **équipement du jardin** (-3,0%) sont en basse saison et leurs évolutions sur la période sont donc peu significatives.

Perspectives

L'intérêt renforcé pour les véhicules de loisirs et la perspective d'une sortie de crise liée à l'accélération des vaccinations contre la Covid-19 laissent présager le maintien d'une très forte demande pour les produits de Trigano dans les prochains mois.

L'activité de retail au Royaume-Uni envoie un signal positif important avec la fin du « stay at home » planifié le 29 mars et la fin des restrictions de sortie le 12 avril.

L'objectif prioritaire de Trigano reste de livrer les carnets de commandes de camping-cars en très forte progression et de satisfaire à moyen terme les besoins de ses réseaux de distributeurs. Pour ce faire, Trigano s'attachera à sécuriser ses approvisionnements dans un contexte d'augmentation de la production de l'ensemble des usines de l'industrie des véhicules de loisirs en Europe qui fait croître les tensions chez de nombreux fournisseurs.

Parallèlement, Trigano, qui a créé environ 1 200 emplois au cours du premier semestre, poursuivra ses programmes d'augmentation de ses capacités de production comprenant notamment l'embauche et la formation de nombreux opérateurs et la montée en puissance des sites de fabrication de fourgons créés cette année.

Les résultats du premier semestre 2020/2021 devraient être publiés le 3 mai 2021



contact investisseurs
Laure Al Hassi
tél. : 01 44 52 16 31
communication@trigano.fr

ANNEXE

Chiffre d'affaires par catégorie

T2 2020/2021 en millions d'euros (Chiffres non audités)	du		Variation		dont effet		dont effet taux		Variation à	
	01/12/20 au 28/02/21	01/12/19 au 29/02/20	courante		périmètre *		de change **		périmètre* et taux de change** constants	
Camping-cars	505,1	465,9	39,2	8,4%	0,3	0,1%	-2,9	-0,6%	41,8	9,0%
Caravanes	43,6	42,1	1,5	3,6%	0,2	0,5%	-0,1	-0,2%	1,4	3,3%
Résidences Mobiles	12,0	23,3	-11,3	-48,5%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-11,3	-48,5%
Accessoires	38,8	26,0	12,8	49,2%	9,6	36,9%	-0,2	-0,8%	3,4	13,1%
Autres VDL	4,6	6,5	-1,9	-29,2%	-0,2	-3,1%	-0,1	-1,5%	-1,6	-24,6%
Véhicules de loisirs	604,1	563,8	40,3	7,1%	9,9	1,8%	-3,3	-0,6%	33,7	6,0%
Remorques	35,1	29,9	5,2	17,4%	0,0	0,0%	-0,3	-1,0%	5,5	18,4%
Matériel de camping	2,6	3,4	-0,8	-23,5%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-0,8	-23,5%
Equipement du jardin	6,4	6,6	-0,2	-3,0%	0,0	0,0%	-0,1	-1,5%	-0,1	-1,5%
Equipement des loisirs	44,1	39,9	4,2	10,5%	0,0	0,0%	-0,4	-1,0%	4,6	11,5%
Chiffre d'affaires T2	648,2	603,7	44,5	7,4%	9,9	1,6%	-3,7	-0,6%	38,3	6,3%

S1 2020/2021 en millions d'euros (Chiffres non audités)	du		Variation		dont effet		dont effet taux		Variation à	
	01/09/20 au 28/02/21	01/09/19 au 29/02/20	courante		périmètre *		de change **		périmètre* et taux de change** constants	
Camping-cars	1 068,0	900,0	168,0	18,7%	1,9	0,2%	-5,1	-0,6%	171,2	19,0%
Caravanes	94,0	86,6	7,4	8,5%	0,7	0,8%	-0,3	-0,3%	7,0	8,1%
Résidences Mobiles	18,5	30,8	-12,3	-39,9%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-12,3	-39,9%
Accessoires	80,4	51,6	28,8	55,8%	17,8	34,5%	-0,4	-0,8%	11,4	22,1%
Autres VDL	11,8	13,5	-1,7	-12,6%	0,0	0,0%	-0,1	-0,7%	-1,6	-11,9%
Véhicules de loisirs	1 272,7	1 082,5	190,2	17,6%	20,4	1,9%	-5,9	-0,5%	175,7	16,2%
Remorques	77,9	63,9	14,0	21,9%	0,0	0,0%	-0,8	-1,3%	14,8	23,2%
Matériel de camping	5,6	5,9	-0,3	-5,1%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	-0,3	-5,1%
Equipement du jardin	12,5	11,1	1,4	12,6%	0,0	0,0%	-0,2	-1,8%	1,6	14,4%
Equipement des loisirs	96,0	80,9	15,1	18,7%	0,0	0,0%	-1,0	-1,2%	16,1	19,9%
Chiffre d'affaires S1	1 368,7	1 163,4	205,3	17,6%	20,4	1,8%	-6,9	-0,6%	191,8	16,5%

* Le retraitement de périmètre des entités entrantes consiste :

- pour les entrées de périmètre de l'année en cours à retrancher la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
- pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à retrancher la contribution de l'acquisition du 1er septembre de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente.

Il n'y a pas d'entité sortante sur la période.

** Le retraitement de l'effet change consiste à calculer aux taux de change de l'année précédente les agrégats de l'année en cours.